

PV N° 1 : 26-27 Réunion CRO / CDO 23-09-2026

Personnes présentes :

Ligue AURA : CLUZEL Franck – PERRET Vincent – MULAS Janine – BOUYSSOU Clément – COUZON Kevin

CD01 : Thierry MUZY – Pierre MUZY – Emilie SCHODTS

CD03 : Brigitte VIGUIER (visio)

CD 26/07 : Abdel BELKHADRIA (visio)

CD38 : Patrick CLARET – Nicolas PAILLER

CD42 : Lydie CROZIER – Jean Philippe VICTORIO

CD63 : Antonella GENTILE (visio) – Laurent JOCELYN (visio)

CD69 : Sébastien VERDIER GUARRIGUES

CD73 : Benjamin BOURY (visio)

CD74 : Yannick PETITE (visio)

Début de la réunion : 19 h 07

1. Introduction

Présentation par Franck C. de l'ordre du jour et de l'organigramme 2026-27 de la CRO AURA.

La CRO rappelle la répartition de ses missions entre formation des arbitres et des OTM sous la responsabilité de Virginie U. et des observateurs, observations et désignations.

Présentation par chaque CDO de son organisation pour cette saison.

Janine Mulas, secrétaire générale de la Ligue, participera aux réunions CRO-CDO afin de faciliter les échanges et le suivi des questions.

Vincent P. présente informe les CDO que des arbitres seront remis à disposition de leur comité cette année à l'issue du stage de rattrapage du dimanche 27/09.

2. DRAAD

Clément B. présente le Dispositif régional d'accompagnement des arbitres départementaux qui est reconduit.

Il prévoit cinq sessions de trois journées de championnat, contre quatre sessions auparavant. La première débutera les 7 et 8 novembre 2026.

Chaque CDO peut proposer jusqu'à quatre arbitres par session et présenter un même arbitre à plusieurs sessions.

Aucun âge limite n'est fixé. Les arbitres restent disponibles pour leur comité sur les jours non retenus par la Ligue ou peuvent doubler s'ils le souhaitent.

Avant la session, chaque arbitre suivra sur la plateforme AURA un parcours d'intégration consacré notamment à FBI et aux spécificités de la Ligue.

Les deux premières sessions pourront, si les comités le souhaitent, concerner en priorité des candidats aux stages TIC et TDE.

Chaque rencontre donnera lieu à un accompagnement par un tuteur et à un retour à l'arbitre. Une synthèse par arbitre est prévue pour sa CDO en fin de session.

Clément B. adressera aux CDO un formulaire pour recueillir leur contact référent, leurs propositions de tuteurs et leurs attentes concernant la fiche de tutorat. Une courte visioconférence de sensibilisation des tuteurs sera organisée.

Les CDO informeront les arbitres qu'ils proposent du fonctionnement du dispositif.

3. Désignation

Kevin C. fait un état des lieux de la désignation régionale sur les premières journées.

Au 23 septembre, 208 arbitres de Ligue sont recyclés sur environ 270 inscrits dans les listes.

L'objectif évoqué est d'atteindre environ 240 arbitres au 13 octobre, hors blessures de longue durée. Un rattrapage est prévu le 27 septembre ; les tests physiques pourront être repassés jusqu'au 13 octobre.

Cinquante arbitres étaient absents des premières sessions de recyclage. C'est en augmentation par rapport à l'année passée.

Après le rattrapage, Vincent P. communiquera aux CDO la liste des arbitres remis à leur disposition, notamment en cas d'absence, de double échec aux tests ou d'absence de réponse.

Pour les U18 R1 masculins, la Ligue et les comités chercheront à associer un arbitre régional et un arbitre départemental lorsque cela sera possible. Les U13 et U15 R1 restent prioritaires dans les désignations des comités. Les premières désignations Ligue sont contraintes par

le calendrier des recyclages ; à partir de la cinquième journée, l'envoi est visé entre J-21 et J-25.

Un groupe WhatsApp qui réunit les répartiteurs territoriaux est actif. Il permet fluidifier les échanges entre la ligue et les comités.

4. Divers ; tour de table

Brigitte V. demande de la vigilance concernant les stagiaires R3 qui arrivent du CD03.

Vincent P. indique qu'ils seront pris en charge par le salarié de la ligue.

Vincent Perret demande aux CDO de lui transmettre les adresses de leurs responsables de formation et répartiteurs s'ils veulent recevoir les informations rapidement.

Les échanges du jour confirment que la difficulté principale rencontrée par la ligue et les comités tient à la disponibilité des arbitres, en particulier des jeunes sans moyen de transport, ainsi qu'aux déplacements.

Le CD69 expérimente l'utilisation de l'IA ; un retour d'expérience sera partagé après davantage de recul.

Franck C. propose un travail commun sur les critères de choix des arbitres envoyés en Ligue, avec Denis, Benjamin et les CDO intéressées. Chaque comité conserve bien évidemment la décision de proposer des arbitres vers le championnat régional.

Patrick C. redemande la possibilité de bonifier les arbitres qui s'investissent dans les comités.

Franck C. et Vincent P. reviennent sur la volonté du pôle formation qui a décidé de supprimer cette saison la bonification liée à la participation aux formations continues.

Vincent P. donne l'information que soixante-quatre arbitres sont inscrits à la première session de formation Ligue, organisée sur trois sites.

Pour le TDE, les salariés CTA et les bénévoles seront sollicités en amont pour l'encadrement. Une visioconférence avec les comités pourra être organisée si nécessaire.

Franck C. et Janine M. rappelle que le bureau de la ligue réexaminera entre janvier et février 2027 la possibilité de faire intervenir des arbitres départementaux sur les finales jeunes.

Vincent P. rappelle que les comités peuvent transmettre des photos et des informations sur leurs commissions et les formations qu'elles organisent afin de réaliser des publications.

Franck C. propose une prochaine réunion CRO-CDO le mercredi 22 janvier 2027 à la Maison du Basket.

Fin de la réunion : 21 h 30